

Sans
pépins

25
ANS

SANTÉ ET SÉCURITÉ
DU TRAVAIL EN SERVICES
DE GARDE ÉDUCATIFS

VOL. 25
N° 1
MAI
2023

PRÉVENIR POUR PARTIR DU BON PIED



- 1 **ÉQUIPEMENT**
Un pouponbus, pas seulement pour les enfants !
- 4 **ORGANISATION DE LA SST**
La formation en SST peut-elle tout régler ?
- 6 **ÉQUIPEMENT**
Quelles chaussures porter en été ?
- 8 **SANTÉ PSYCHOLOGIQUE**
Comptez les unes sur les autres

MOT DE LA RÉDACTION

Ensemble depuis 25 ans

À l'automne 1998 paraît le premier numéro de *Sans pépins*. On y traite d'infections, de réaménagement des cuisines et des pouponnières et, bien sûr, d'équipement. Le lancement est une réussite et la suite de l'histoire s'est écrite avec vous, avec la volonté sans cesse renouvelée de vous accompagner dans vos projets de prévention. Toute l'équipe de rédaction tient à vous remercier de votre fidélité et de votre confiance. Merci !

L'histoire de *Sans pépins* est loin d'être finie! Elle continue de plus belle. Plus que jamais, la santé et la sécurité du travail dans les services de garde éducatifs est à l'ordre du jour. Nous pensons bien sûr à la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* (LMRSST) et à ses mécanismes de prévention.

En mars dernier, nous avons lancé *Focus SST*, une série de webconférences conçue pour que vous puissiez vous familiariser avec la LMRSSST et acquérir des connaissances essentielles pour remplir votre mandat en prévention. Vous pouvez visionner les webconférences passées et vous inscrire à celles à venir sur notre site Web.

Nous espérons que ce numéro aux allures printanières saura vous plaire. Bonne lecture !

FOCUS SST

SERVICES
DE GARDE
ÉDUCATIFS

asstsas.qc.ca/focus-sst-sdg

MERCI AU CPE LES CASINOIRS, MERCI À AURÉLIE LALY, DIRECTRICE GÉNÉRALE, ET À ÉLODIE LAFERRIÈRE-JEAN, ÉDUCATRICE, AINSI QU'ÀUX BRAVES POUpons, ÉVA, NELIA, ARTHUR, CHLOÉ ET JULIETTE, POUR LEUR COLLABORATION À LA PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE.

Volume 25, numéro 1, mai 2023

Directeur général ● Pascal Tanguay

Rédacteur en chef ● Philippe Archambault

Production ● Radia Balafrej, Sylvie Bédard, Andrée-Anne Buteau, Marilyne Gilbert

Révision ● Louise Lefèvre

Abonnement ● Andrée Desjardins / abonnement@asstsas.qc.ca

Conception graphique ● acapelladesign.com

Page couverture ● Jean-François Lemire, shootstudio.ca

Impression ● L'Empreinte

Distribution gratuite

Sans pépins est éditée par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS). Ce numéro, tiré à 14 500 exemplaires, est distribué gratuitement aux CPE et garderies inscrits auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), à leurs regroupements, aux associations syndicales et maisons d'enseignement concernées. Des copies sont aussi expédiées aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial.

Abonnement

Service de garde cotisant à l'ASSTSAS : abonnement gratuit // Non-cotisant, Canada : 16 \$ // Autre pays : 30 \$.

Avis

Les articles n'engagent que la responsabilité de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la politique de l'ASSTSAS. Toute reproduction est autorisée pourvu que la source soit mentionnée. Le personnel des services de garde est en majorité féminin. Pour faciliter la lecture, le genre féminin est utilisé le plus souvent, là où le contexte le permet. Les photos dans *Sans pépins* sont le plus conformes possible aux lois et règlements sur la santé et la sécurité du travail. Cependant, il peut être difficile, pour des raisons techniques, de représenter la situation idéale.

Dépôts légaux

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023
Bibliothèque et Archives Canada, ISSN : 1481-3882
Envoi de Poste-publications – Contrat N° 40063030

ASSTSAS  Ensemble en prévention

7400, boul. des Galeries d'Anjou, bureau 600
Montréal (Québec) H1M 3M2
Téléphone : 514 253-6871 Télécopieur : 514 253-1443
Internet : asstsas.qc.ca



Un pouponbus, pas seulement pour les enfants!



Marilyne Gilbert
mgilbert@asstsas.qc.ca

Léana sort quelques fois par semaine son petit monde en pouponbus. Les enfants adorent observer les environs, écouter les oiseaux chanter et sentir le parfum des fleurs. Aussi positives soient-elles, ces sorties comportent un risque de blessures pour les éducatrices. Comment bien choisir un modèle de pouponbus ? Doit-il être conçu seulement en fonction du confort des enfants ? Mettons nos lunettes santé et sécurité du travail (SST) quelques instants.

Pour sa promenade, Léana habille chacun des enfants. Ensuite, elle les installe dans le pouponbus, un par un. Elle prend Léo dans ses bras et le place au centre, car il est plus costaud. Elle installe ensuite Lina et Zoé à l'arrière, car elles sont plus légères. Ayoub et Zac s'assoient à l'avant. Les sièges sont fixes et perpendiculaires à Léana. Celle-ci effectue donc une torsion du dos pour s'assurer de bien positionner chaque enfant et l'attacher. Avant de partir, elle vérifie qu'elle n'a rien oublié dans sa préparation. Elle apporte toujours de l'eau, les doudous, des mouchoirs et son téléphone en cas d'urgence. Comme ça, elle se sent en sécurité et bien équipée. C'est un départ!

Avant d'installer les enfants, Léana pense toujours à placer le pouponbus dans la direction où elle va, car il tourne difficilement : les roues sont fixes et l'espace est restreint pour circuler. En plus, le pouponbus passe tout juste dans le cadre de la porte. En sortant, elle doit fournir un effort pour basculer le véhicule afin de dégager les roues avant, sinon les roues bloquent dans la contremarche. Chaque fois, elle se dit qu'elle devrait proposer à sa directrice d'ajouter une rampe d'accès pour faciliter le passage. Elle actionne le mécanisme de déverrouillage du système de freinage automatique avec ses mains, enfle ses lunettes de soleil et monte sur le trottoir.

Léana aime bien deux parcours avec son groupe. Le premier offre un beau chemin asphalté et des coins de rue avec une descente de trottoir et des feux de circulation pour les piétons. Le deuxième est aussi asphalté, mais Léana doit passer par la rue Bonarte qui monte en pente. Chaque fois, elle se sent très fatiguée après la remonte et trouve le pouponbus assez lourd rendu en haut de la côte. Toutefois, ce trajet permet aux enfants de voir le boisé avec tous les écureuils. Ils adorent cela! C'est le trajet choisi pour la journée.





Au retour, elle prend les enfants, un par un, pour les sortir de leur siège et les déshabiller. Ayoub s'est endormi ! Il a l'air si bien. Ce n'est pas grave, il peut rester là le temps qu'elle s'occupe des autres.

Observations avec des lunettes SST

Nous remarquons dans l'histoire de Léana que, malgré toute sa bonne volonté, l'utilisation du pouponbus exige de nombreuses contraintes posturales pour l'éducatrice. Pour cette raison, il est essentiel de se donner des critères de sélection pour l'achat d'un pouponbus et de discuter des bonnes pratiques d'utilisation. Dans une perspective de prévention, il faut considérer certains éléments de l'Approche globale de la situation de travail.

Quels enfants utilisent l'équipement ?

L'âge des poupons, leur poids, leur niveau d'autonomie, leur nombre, etc.

Quels sont les efforts nécessaires pour réaliser cette activité ?

Aider les enfants à s'installer, manipuler le pouponbus, etc.

Quelles sont les caractéristiques de l'équipement ?

Type de freins, dimensions, sièges pivotants ou à bascule, type de roues, hauteur du guidon, entretien requis, etc.

Dans quel environnement se situe le service de garde ?

Rue asphaltée, chemin en pente, trottoir, espace de rangement du pouponbus, largeur des corridors et des portes, rampe d'accès, etc.

Quelle est la procédure d'utilisation et d'entretien du pouponbus ?

Parcours privilégiés, zone de rangement, emprunt des trottoirs, conditions météorologiques, nombre d'adultes, moyen de communication en cas d'urgence, fréquence de l'entretien, etc.

Aide-mémoire pouponbus

- **Choisissez un modèle** en fonction de l'analyse de vos besoins
- **Favorisez l'autonomie de l'enfant** et, dès qu'il en a la capacité, faites-le monter et descendre avec un marche-pied
- **Si vous devez soulever l'enfant**, protégez votre dos en conservant une bonne posture afin de prévenir les blessures : explorez les méthodes qui réduisent les soulèvements et les torsions
- **Planifiez votre trajet** : établissez un ou des itinéraires faciles pour circuler et pensez aux pentes ainsi qu'aux descentes de trottoir
- **Si deux adultes participent à la sortie**, alternez les tâches : il n'y a pas de raison pour que la même personne pousse pendant toute la sortie
- **Répartissez les enfants** en fonction de leur poids afin d'alléger la manipulation du pouponbus : les plus lourds au centre, les plus légers vers l'arrière et les poids moyens à l'avant
- **Prévoyez un lieu d'entreposage** à l'abri des intempéries et vérifiez si l'aménagement intérieur permet un espace de circulation suffisant et des déplacements faciles
- **Effectuez l'entretien préventif**, un incontournable en SST : une vérification visuelle avant le départ, pour vous assurer que tout est A1, combinée à une inspection annuelle vous permettent de repérer les bris ou de les prévenir

Si votre service de garde songe à se procurer un pouponbus, il est essentiel d'examiner les options en équipe. Rien de plus gagnant que de solliciter l'avis des futures utilisatrices avant de prendre une décision. Analysez les différents modèles sur le marché. Aussi, contactez d'autres services de garde afin de bien comprendre les enjeux pratiques et de voir ce qui s'applique à votre réalité. Finalement, rien de mieux que d'essayer différents modèles et de les manipuler pour prendre une décision éclairée !

Cette démarche vous permet un choix judicieux. Une fois l'achat effectué, votre comité de santé et de sécurité pourra vérifier auprès de l'équipe la méthode de travail qui comporte le moins de risques de blessures pour placer les enfants dans les sièges en fonction du modèle choisi.

Avec cette préparation, Léana et son groupe de la pouponnière profiteront de belles balades en toute sécurité. Et vous, une promenade en pouponbus, ça vous dit ? ●



Merci au CPE Les Casinours, merci à Aurélie Laly, directrice générale, et à Élodie Laferrière-Jean, éducatrice, ainsi qu'aux braves poupons, Éva, Nelia, Arthur, Chloé et Juliette, pour leur collaboration aux photos.

La formation en SST peut-elle tout régler ?



Andrée-Anne Buteau
abuteau@asstsas.qc.ca

Une question à 100 \$, n'est-ce pas ? Vous répondrez sûrement que la formation ne peut pas tout régler. Mais savez-vous pourquoi ? Pourquoi la formation, à elle seule, ne serait-elle pas une solution suffisante pour réduire les accidents du travail ?

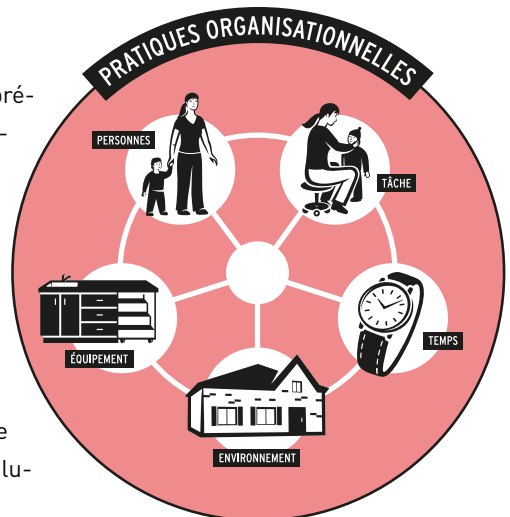
La formation du personnel est souvent proposée lorsque nous voulons réduire ou prévenir les accidents du travail. Quand un événement survient, il est courant d'entendre sur le terrain : « Elle s'est blessée, elle n'a pas fait attention ! ». Notre réflexe pousse à trouver une solution, une mesure corrective. La formation des travailleuses est fréquemment la première idée qui nous vient à l'esprit.

Prenons l'exemple de la formation *Méthodes de travail — Éducatrices*¹ offerte par l'ASSTSAS et qui se déroule dans votre service de garde. Elle vise à faire connaître les postures et les mouvements qui pourraient causer des troubles musculosquelettiques (TMS), à prendre conscience de la fréquence d'utilisation de ces postures au quotidien et à trouver des solutions directement dans votre milieu de travail. Génial, non ?

Cependant, pour appliquer les bonnes méthodes de travail ou pour comprendre les difficultés à les exécuter, vous devez faire le tour de votre situation de travail.

L'Approche globale à la rescousse !

Pour comprendre le contexte et agir efficacement en prévention, l'ASSTSAS se réfère à l'Approche globale de la situation de travail. Son schéma représente des personnes qui effectuent des tâches avec des équipements, dans un environnement et un temps donné, le tout étant régi par des pratiques organisationnelles. Ces six éléments interagissent et s'influencent. Les analyser les uns par rapport aux autres permet de décrire les conditions dans lesquelles le travail se déroule. Vous pouvez ainsi déterminer si une situation est sécuritaire et, si ce n'est pas le cas, amorcer l'analyse pour cerner les causes et les solutions adéquates.



D'après vous, sur quel élément de l'Approche globale la formation agit-elle ? Eh oui, sur les personnes ! La formation sur les méthodes de travail sécuritaires permet, entre autres, de mettre à jour ou de maintenir les compétences des travailleuses afin qu'elles puissent accomplir leurs tâches de façon sécuritaire.

Toutefois, pour mettre en application les principes abordés, il faut s'assurer que l'éducatrice dispose aussi des équipements appropriés, d'un horaire qui lui permet d'exécuter ses tâches, d'un environnement adéquat, etc. C'est en intervenant sur plusieurs éléments de la situation de travail que vous pouvez agir plus efficacement en prévention.

Prenons un exemple. Dans le local des trois ans, la table à langer n'est pas équipée d'un marchepied fonctionnel. Pourtant, chaque année, quelques enfants portent des couches pendant plusieurs mois. L'éducatrice s'assoit parfois sur un petit banc pour changer la couche souillée de l'enfant qui se tient debout devant elle.

Cependant, dans certains cas, elle doit l'installer sur la table à langer et le soulever pour le déposer et le remettre au sol. Ce n'est pas l'idéal pour prévenir les TMS, vous en conviendrez ! À cet âge, les enfants sont lourds et, sans marchepied fonctionnel, l'éducatrice peut difficilement respecter les principes de sécurité véhiculés en formation.



Soutien des gestionnaires

La présence des gestionnaires lors de la formation est essentielle. Cette activité leur permet de comprendre les difficultés décrites par le personnel, de connaître les principes de sécurité tout en démontrant leur intérêt et l'importance qu'elles accordent à la prévention. Elles peuvent ainsi offrir un meilleur soutien à l'équipe pour régler les problèmes et intégrer la SST à tous les niveaux de gestion : lors de l'achat d'équipements, la mise en place de nouvelles pratiques professionnelles, la rénovation des locaux, l'accueil des nouvelles employées, etc.

La formation offre un outil fort pertinent en prévention des accidents du travail. Cependant, les actions à prendre pour éliminer ou réduire certains risques reposent également sur les autres éléments de la situation de travail. Les équipements, l'aménagement des lieux, les horaires quotidiens et les personnes impliquées dans la tâche font partie des solutions pour réduire les risques de se blesser. Évaluez les situations problématiques en SST à la lumière de l'Approche globale et vous verrez sur quels éléments vous devez agir pour tout régler ! ●

RÉFÉRENCE

1. Pour plus d'information, consultez notre site : <http://asstsas.qc.ca/formations-nos-formations/methodes-de-travail-educatrices>

L'ASSTSAS VOUS
PROPOSE LE
**PROCESSUS
DE RÉOLUTION
DE PROBLÈMES
(PRP).**

C'est un outil indispensable pour cerner l'essentiel du problème et trouver les meilleures solutions. Cette méthode d'investigation, basée sur l'Approche globale, permet d'analyser, en équipe ou en comité, une situation de travail difficile. **Téléchargez-le : asstsas.qc.ca/PRP**

Pour vous familiariser avec cet outil, lisez cet article de *Sans pépins* : « Le PRP, indispensable pour y voir clair ». asstsas.qc.ca/publication/sans-pepins-20-3

Quelles chaussures porter en été ?



Sylvie Bédard
sbedard@asstsas.qc.ca

L'été arrive à grands pas et c'est le temps de revoir votre garde-robe ! Quels sont les meilleurs choix pour vos pieds ? Les belles sandales confortables ? Ou encore votre nouvelle paire de chaussures en toile à semelle toute mince ?

Le travail en services de garde se fait pour une bonne part debout, que ce soit dans l'aire de jeux, dans la cour ou au parc. Le confort des pieds et des jambes s'avère primordial. Il ne peut être assuré sans considérer ce que vous mettez dans vos pieds ! Trois qualités sont essentielles à vos chaussures : stabilité, confort et sécurité.

Voici les éléments qui feront une différence pour le confort des pieds et le risque de blessures au moment de vous chausser.

Modèle | Optez pour une chaussure fermée. Elle offre plusieurs avantages et doit être privilégiée. Elle retient bien la cheville et améliore la stabilité du pied, contrairement aux sandales et aux mules lesquelles sont à proscrire au travail. Les lacets ou les courroies jouent un rôle stabilisateur en permettant d'enserrer le pied à la bonne largeur. La chaussure fermée protège aussi du contact avec les liquides et les objets.

Talon | Considérez aussi la hauteur et la forme du talon. Choisissez un talon bas de pleine largeur, car il assure une meilleure répartition du poids au sol lorsque vous êtes debout et sollicite moins les orteils et la plante du pied.

Semelle | Examinez la semelle de la chaussure. Le modèle multisport convient à bien des situations : semelle épaisse, molle et antidérapante qui protège des impacts et réduit les risques de glissades. Portez aussi attention au motif de la semelle : les rainures ou sculptures profondes aident à l'adhérence au sol et facilitent la dispersion des liquides.

CRITÈRES POUR UNE BONNE CHAUSSURE DE TRAVAIL



Chaussure : fermée, fibre respirante, talon bas et large, bonne pointure, confortable.

Semelle : épaisse, molle, antidérapante.

Trois qualités sont essentielles à vos chaussures : stabilité, confort et sécurité.

Composition | Regardez l'intérieur de la chaussure. La présence de coussinets et d'un support pour l'arche du pied contribue au confort et à la stabilité. Examinez la semelle intérieure et le matériau du dessus de la chaussure (tige). Les fibres respirantes et la possibilité de retirer la semelle intérieure sont des atouts pour mieux gérer l'humidité, au besoin, particulièrement l'été.

Risques à la sécurité | Porter la chaussure appropriée doit s'intégrer aux autres mesures mises en place dans votre service de garde pour diminuer les risques de blessures aux pieds et de glissades. Il est judicieux d'inscrire les caractéristiques d'une bonne chaussure dans votre politique interne sur la tenue vestimentaire. Cela facilite le choix de tout le personnel! ●



Photo : iStock.com

RÉFÉRENCES

CCHST. (2023). *Chaussures de protection*. <https://www.cchst.ca/oshanswers/prevention/ppe/footwear.html>

CSA. (2002). CSA Z195.1-16. *Lignes directrices relatives à la sélection, à l'entretien et à l'utilisation des chaussures de protection*.

CSA. (2014). CSA Z195-14 (Confirmée 2019). *Chaussures de protection*.

Gouvernement du Québec. *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*, chapitre S-2.1, r. 13.

À LA CUISINE : DES CRITÈRES SUPPLÉMENTAIRES

- 1 À la cuisine, le choix de la chaussure doit s'effectuer selon d'autres éléments. La préparation des repas et le nettoyage impliquent la manipulation d'articles lourds, chauds, pointus ou tranchants, ce qui est susceptible de causer des blessures s'ils tombent sur les pieds.
- 2 Le *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* stipule qu'un travailleur doit porter une chaussure de protection conforme à la norme CAN/CSA-Z195-14 quand il est exposé à de tels risques. Ces chaussures sont certifiées avoir réussi des tests standardisés de résistance. On les reconnaît par le symbole CSA de l'étiquette colorée cousue sur la chaussure.
- 3 Opter pour un matériau lisse de la tige pour faciliter l'entretien en cas d'éclaboussures.
- 4 Tester le confort de la chaussure avec les bas qu'on prévoit porter au travail. Privilégier la fin de la journée pour les essais. Bien lacer la chaussure. Ne pas oublier d'insérer les orthèses, si elles sont requises. Discuter avec le distributeur pour choisir une semelle résistant au glissement.



CARRÉ BLEU OU GRIS

CE SYMBOLE DE LA CSA GARANTIT QUE LA CHAUSSURE OFFRE UNE PROTECTION ADÉQUATE CONTRE LES CHUTES D'OBJETS ET DE MATÉRIEL COUPANT ET LES DÉVERSEMENTS DE LIQUIDES.

Comptez les unes sur les autres



Radia Balafrej
rbalafrej@asstsas.qc.ca



Marilyne Gilbert
mgilbert@asstsas.qc.ca

Le sentiment de bien-être au travail, celui d’avoir hâte de voir ses collègues et de sentir l’estime de ses pairs et de la direction apportent une grande satisfaction. Si vous y regardez de plus près, ce sentiment repose notamment sur un climat de bienveillance et d’entraide. Sentez-vous que vous appartenez à une équipe soudée, que vous pouvez compter les unes sur les autres ?

Le soutien est un besoin fondamental. Ressentir que nous faisons partie d’un groupe est le facteur de protection le plus puissant en santé psychologique. Sentir le soutien et l’appréciation de ses collègues fait grandement du bien. Une équipe engagée va davantage collaborer et s’entraider. À l’inverse, l’absence de soutien social entraîne l’isolement, l’individualisme et les conflits interpersonnels qui détériorent le climat de travail.



Émotionnel et opérationnel

Le soutien social des collègues se rapporte au climat de travail, à l’esprit d’équipe et à la collaboration entre les membres. Il existe deux types de soutien : l’émotionnel et l’opérationnel. Le premier désigne l’ouverture à l’autre, le partage, l’écoute et la bienveillance. Le second est davantage centré sur la tâche et l’échange d’idées ou de conseils.

LE SOUTIEN DES COLLÈGUES EN ACTION

Soutien émotionnel

- Offrir une oreille attentive
- Aller vers ses collègues, s’intéresser aux autres
- Demander comment on peut aider une collègue
- Accueillir les idées avec ouverture
- Adopter une attitude positive et bienveillante

Soutien opérationnel

- Collaborer aux diverses tâches
- Accompagner les nouvelles collègues
- Prendre le relais pour donner une pause à sa collègue quelques minutes
- Reconnaître les bons coups de ses collègues
- Offrir son aide quand des enfants sont plus difficiles
- Participer aux rencontres et activités d’équipe

Soutien de la direction

Le soutien social de la direction fait référence à la capacité de la supérieure immédiate d'aider les employées, d'être à leur écoute, ouverte et disponible. Comme le soutien entre collègues, il se compose des dimensions émotionnelle et opérationnelle, auxquelles s'ajoute le soutien informationnel. Ce dernier concerne le partage d'informations qui permettent la réalisation du travail.

LE SOUTIEN DE LA DIRECTION EN ACTION

Soutien émotionnel

- Être disponible et à l'écoute
- Offrir de la flexibilité lorsque possible
- Être ouverte aux idées

Soutien opérationnel

- Aider à la réalisation des tâches
- Fournir les outils, les ressources et le temps requis pour la réalisation des tâches
- Accueillir et accompagner les nouvelles employées

Soutien informationnel

- Informer et conseiller pour faciliter le travail
- Clarifier les rôles et responsabilités
- Donner des directives claires sur les attentes en matière de soutien
- Prendre rapidement en charge les conflits
- Prévoir des rencontres d'équipe et favoriser les échanges

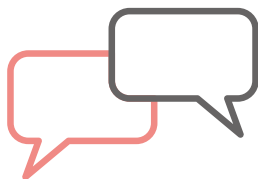
Identification des RPS

L'identification des risques psychosociaux (RPS), dans le cadre de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*, est une obligation pour toutes les organisations. Le soutien social des collègues et de la direction fait partie des enjeux à évaluer lors de l'identification des risques. Il doit alors faire partie de votre plan d'action ou de votre programme de prévention.

Au service de garde ABC, par exemple, pour prendre une mesure des RPS, la direction a transmis un questionnaire au personnel. Elle a ensuite recueilli les réponses anonymes. L'équipe a mentionné vouloir davantage de soutien de la part de la direction et des collègues.

Le service de garde a alors contacté l'ASSTSAS pour développer son plan d'action. Le comité de santé et de sécurité (CSS) ainsi qu'une conseillère de l'ASSTSAS ont déterminé ensemble les moyens pour favoriser et accroître le soutien. Le CSS a notamment décidé d'organiser un atelier avec les travailleuses et la gestionnaire sur la communication bienveillante. Il s'agit d'une première action pour sensibiliser le personnel à l'importance du soutien et pour le mobiliser dans une démarche paritaire de prévention.

En matière de santé psychologique au travail, toutes les actions préventives comptent et contribuent au bien-être collectif. Et vous, comment participez-vous au bien-être de votre équipe ? ●



L'ASSTSAS offre la formation *Communiquer avec bienveillance*

basée sur les principes de la communication non violente. Un incontournable pour contribuer à un climat de travail sain et sécuritaire !

asstsas.qc.ca/nos-formations

LE RENDEZ-VOUS POUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

VOUS ÊTES CURIEUSE
DE LA *LOI MODERNISANT
LE RÉGIME DE SANTÉ
ET DE SÉCURITÉ DU
TRAVAIL* ? VOUS AVEZ
UN NOUVEAU RÔLE À
JOUER EN PRÉVENTION ?
L'ASSTAS PROPOSE
UN PARCOURS DE
SENSIBILISATION SUR
LE SUJET SPÉCIALEMENT
CONÇU POUR VOUS !

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Identification et
analyse de risques
Mardi 30 mai 2023

Inspection des lieux de
travail : rôle obligatoire
de la RSS
Mardi 13 juin 2023

Inscrivez-vous | asstsas.qc.ca/focus-sst-sdg